

Nice : jusqu'à trois ans ferme pour les proxénètes roumains

Ranuca, Alina, Monica, Florentina, Gabriella, âgées de 20 à 22 ans, faisaient-elles le trottoir à Nice-ouest de leur plein gré? C'est la principale question à laquelle le tribunal correctionnel de Nice a répondu hier par la négative : il a prononcé des peines allant jusqu'à trois ans de prison ferme contre six proxénètes roumains, tous originaires de la ville de Galati, dans l'est du pays, et liés aux filles par des liens familiaux.

Parmi eux, Gheorgita-Marius Decianu, 25 ans, et Gabriella Harsana-Sirghi, 22 ans.

Le premier comparaît dans le box : il est détenu depuis que les policiers de la BRB (brigade de répression du banditisme) l'ont interpellé, voici un an. La seconde, placée sous contrôle judiciaire, est libre. Les quatre autres – Daniel Sirghi,

24 ans, Nicusor Harsana, 23 ans, Dan Antohi, 22 ans, Andrei-George Butnaru, 24 ans – sont en fuite et sous le coup de mandats d'arrêt. L'enquête de la PJ remonte à 2009, lorsqu'une escouade de très jeunes Roumaines – certaines n'avaient alors que 18 ans – investit un bout de trottoir de la route de Grenoble, jusqu'alors vierge de tout tapin, à deux pas du quartier d'affaires de l'Arenas, haut lieu de la prostitution. Tout y est : remontée régulière d'argent vers la Roumanie et instructions



L'enquête remonte à 2009, lorsqu'une escouade de jeunes Roumaines avaient investi un bout de trottoir route de Grenoble, à proximité du quartier d'affaires de l'Arenas.

(Photo archives Richard Ray)

données aux filles par leurs compagnons restés au pays.

« Le choix de vie d'un couple »

Entendues hier comme témoins, trois d'entre elles avaient d'abord reconnu la contrainte devant la BRB. Mais hier, elles avaient toutes les mêmes... éléments de langage : ce sont elles qui ont choisi de se prostituer à Nice, malgré la « jalousie » de leurs compagnons,

elles aussi qui décidaient de l'utilisation de leur argent... À Gabriella, elle-même prostituée, la présidente, Colette Moreau-Zalma, tente bien de faire avouer le « moyen de pression » employé contre elle par son mari, Sirghi. En vain : comme ses compagnes, que le procureur Jean Coutton s'évertue à qualifier de « victimes », elle est amoureuse...

« Ce dossier se résume au choix de vie d'un couple,

c'est le procès de la liberté de la prostitution pour fuir la misère en Roumanie » plaide, un brin provoquant M^e Frédéric Garcia.

Juste avant, le procureur avait bien sûr soutenu le contraire, ironisant sur ce : « proxos qui ont opté pour être cocus plusieurs fois par nuit ».

Il s'en prend aux familles : qui, en Roumanie, « acceptent sans vergogne la situation, pour descendre de la charrette à foin afin de monter dans la voiture allemande » Peines requises cinq ans contre les hommes, voire sept pour Sirghi au cas où il serait reconnu comme le chef du réseau et deux à l'encontre de Gabriella.

Les autres avocats de la défense – M^{es} Patrick Bérard Elodie Cardix et Adrien Verrier – évoquent l'absence de preuve que le profit a été partagé, des écoutes téléphoniques où certains prévenus n'apparaissent pas ou encore cette ville de Galati tombée dans la misère depuis la chute de Ceausescu en 1989.

Pour autant, les peines tombent : trois ans (Decianu et Sirghi), trente mois (Antohi Butnaru et Harsana), avec interdiction définitive du territoire français pour les cinq, et deux ans dont un avec sursis contre Gabriella.

FRANCIS LUMINEAU
flumineau@nicematin.fr

Nice 7^e matin 8 mars 11